



Fiscalité des opérations immobilières

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser l'application de la TVA sur toutes les opérations immobilières (terrains à bâtir, autres terrains, VEFA, constructions neuves, livraisons à soi-même, etc.)
- Maîtriser la nature et les conséquences des engagements à prendre dans les actes
- Anticiper les procédures de contrôle en sécurisant les choix fiscaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- Autopositionnement sur des compétences.
- Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- Evaluation de la satisfaction à chaud.
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- L'accord hiérarchique est nécessaire.
- Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé d'opération

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en fiscalité

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Les acquisitions de terrains à bâtir

- Régime fiscal applicable
- Les engagements
- Les terrains autres
- Les baux à construction

2. Les opérations de lotissement et d'aménagement

- L'acquisition des terrains
- Les travaux
- La cession des lots ou des droits

3. La construction de logements sociaux

- Le mécanisme de la LASM
- Les opérations de la LASM

4. Les constructions d'autres bâtiments

- Les bâtiments non utilisés pour des opérations taxables
- Les bâtiments professionnels
- La LASM pour les locaux professionnels
- Les résidences médico-sociales



Fiscalité des opérations immobilières

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

5. La construction en vue de la vente

- Le droit commun
- La VEFA
- Le démembrement de propriété
- Le PSLA
- L'accession sociale en ANRU
- Le BRS
 - BRS pour les logements neufs
 - BRS pour les logements anciens
- La vente des immeubles achevés depuis plus de 5 ans

6. Les travaux assimilables à une construction neuve

- Les critères de requalification
- Les conséquences de la requalification

7. Les démolitions

- La déduction de la TVA
- Le coût final des travaux de démolition

8. Les opérations immobilières particulières

- La dation et les opérations assimilées
- Le contrat de Promotion Immobilière (CPI) La Vente d'Immeubles à Rénover (VIR)

PUBLIC

Chargé d'opération

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en fiscalité

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03